

## **Théâtre** / *Un procès bien spécial*

### **UN DROLE D'OISEAU EN HAUTE COUR**

Après le Palais des Papes à Avignon et le Centre Georges-Pompidou, le metteur en scène Eric Vigner monte son spectacle dans l'enceinte du Palais de Justice de Pau (26, 27, 28 février).

Marc Bélit, directeur du Parvis, réussit un coup d'exploit en présentant « *Brancusi contre les Etats-Unis* » dans le décor de la première chambre civile de la Cour d'appel de Pau.

Le pari n'aurait pas été gagné, a-t-il dit en substance, sans l'enthousiasme que cette idée suscita auprès des magistrats et le soutien immédiat que lui apporta l'ancien procureur général, Michel Jacques.

Le successeur de celui-ci, Dominique Rousseau, et le premier président de la Cour d'appel de Pau, Hervé Grange, ont applaudi à leur tour à deux mains cette initiative, hier matin au Palais de Justice, pour la présentation de cette pièce qui sera jouée demain mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 février.

« *L'institution judiciaire est soucieuse de s'ouvrir sur le monde extérieur. La pièce, qui est une définition de l'œuvre par rapport à la règle de droit, ne laisse pas de marquer les juristes* » a indiqué le premier président qui apprécie, en outre, « *la qualité du spectacle* ». Pour le metteur en scène Eric

Vigner, directeur du Centre dramatique de Lorient, c'était aussi, a-t-il reconnu, une gageure de créer pour la troisième fois le spectacle de ce procès célèbre qui opposa, en 1927, le sculpteur franco-roumain Constantin Brancusi aux Etats-Unis. Qui plus est dans un décor à la fois austère et solennel. Mais il a relevé brillamment le défi.

L'histoire : les Douanes américaines avaient refusé l'entrée en franchise de l'œuvre « *L'Oiseau dans l'espace* » en la taxant comme une vulgaire marchandise. L'épilogue en sera la reconnaissance de l'art moderne. Les minutes de ce procès, transposées au théâtre, ne sont pas - on s'en doute - interprétées sur un mode réaliste. Ce qui fait l'originalité de la pièce.

La générale aura lieu ce soir, à laquelle sont invités les étudiants de l'Ecole des Arts de Pau. Mais la salle d'audience ne pouvant contenir que 150 personnes et le spectacle se jouant pratiquement à guichets fermés, mercredi, jeudi et vendredi à 21 heures, si la demande est forte, une représentation supplémentaire sera proposée le dernier jour, à 19 heures.

Le drôle d'oiseau de Brancusi fait encore des siennes.

■ J. Caubet



Le metteur en scène Eric Vigner, (le troisième en partant de la gauche) devant le prétoire en compagnie du premier président Grange, du directeur du Parvis Marc Bélit et du procureur général Rousseau. (Photo Alexandre Péré, « Pyrénées-Presse »)